

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

Original déposé le

U 8 JUIN 2026

au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division **Namur**
GreffeN° d'entreprise : **0453 558 340****Nom**(en entier) : **MALCOURANT MECANIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue de la Marcelle, 1-3 à 5030 GEMBLOUX****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats**

Ce trente mai de l'an deux mille vingt-six, l'assemblée générale statutaire s'est réunie et il a été décidé ce qui suit :

A l'unanimité des voix, les actionnaires renouvellent le mandat des administrateurs, soit Messieurs Pierre MALCOURANT, Patrick POWIS de TENBOSSCHE et Dimitri CHARLES, pour une durée de 6 ans, terme lors de l'assemblée statutaire à tenir en 2032.

Réunis en Conseil, les administrateurs réélus ont désigné en qualité d'administrateur délégué, Monsieur Patrick POWIS de TENBOSSCHE et Monsieur Pierre MALCOURANT pour une durée de 6 ans, égale à celle de leur mandat d'administrateur.

Conformément à l'article 21 des statuts, et dans les limites de la gestion journalière, la société est valablement représentée dans tous actes et en justice par un administrateur-délégué agissant seul.

Dans les actes qui ne relèvent pas de la gestion journalière et en justice, la signature conjointe de deux administrateurs est obligatoire.

L'assemblée décide à l'unanimité de mandater Monsieur Simon DEFOSSÉ, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser à titre individuel, tous les actes et signer tous les documents (entre autres, les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur belge.

Simon DEFOSSE,
Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2026 - Annexes du Moniteur belge